

Le PCAET renforce la stratégie climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- le renforcement de la séquestration carbone ;
- la sobriété énergétique et la maîtrise de l'énergie ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Ces objectifs doivent être anticipés au regard des spécificités territoriales, tous les territoires ne concourant pas à l'atteinte de ces derniers de manière proportionnée. La dynamique territoriale influe également dans l'atteinte des objectifs. Il convient de prendre en compte cette variable qui influe de manière non négligeable sur les résultats.

Bien que l'atteinte des objectifs doive se faire dans les « grandes masses », un calcul complémentaire à l'habitant par exemple peut permettre de quantifier les efforts accomplis, notamment pour l'évaluation du programme.

Aussi afin de déterminer la stratégie, chaque objectif a été analysé. L'élaboration de cette dernière a pris en compte les éléments de diagnostic, les spécificités territoriales, mais également les nombreuses informations apportées par les acteurs du territoire lors des ateliers.

Méthode de définition de la stratégie :

De manière à assurer la mobilisation et la participation les plus larges possibles, des ateliers d'échanges et d'identification d'enjeux prioritaires ont été organisés pour chaque thématique. Au total, 4 ateliers, 2 comités techniques et 2 comités de pilotage se sont déroulées depuis le démarrage du PCAET. Ils ont rassemblé une soixantaine de participants, élus, agriculteurs, partenaires institutionnels et privés.

En termes de méthode, la collectivité a choisi de travailler en lien avec les secteurs à enjeux qui avaient été mis en évidence dans le cadre du bilan carbone territorial du diagnostic

- ⇒ Le secteur résidentiel auquel a été ajouté le secteur de la construction
- ⇒ Le secteur des mobilités incluant le transport de marchandises
- ⇒ Le secteur de l'agriculture,
- ⇒ A ces secteurs ont été ajoutés l'eau et l'assainissement, l'alimentation et les déchets sous un groupe global d'économie circulaire

Le Comité de Pilotage du PCAET de Couesnon Marches de Bretagne du 29 Mars 2019 a validé les enjeux et les axes de travail qu'il souhaitait mettre en œuvre pour le territoire. Le support de présentation en annexe rend compte des résultats.

Les actions potentielles issues de ces échanges se structurent au fur et à mesure de la définition du plan d'actions. Mais à ce stade de la construction du PCAET, il est rappelé que les actions présentées ne sont pas figées et peuvent être amenées à évoluer. A la fois dans leur formulation et dans leur contenu suivant les apports de la consultation citoyenne au travers du conseil de développement, de la semaine de l'énergie durable mais également auprès des membres du COPIL.

Le premier axe vise l'aménagement du territoire et décline des actions en faveur d'infrastructures ou de services permettant de favoriser les économies d'énergie. Le second axe d'intervention s'adresse particulièrement aux collectivités, pour « montrer l'exemple » et mettre en application des actions concrètes pour une mobilité plus efficiente. Le troisième axe se tourne vers les agriculteurs pour renforcer une agriculture bas carbone. Enfin le dernier axe ouvre le Plan Climat aux entreprises, artisans et commerçants de notre territoire pour une économie relocalisée et plus vertueuse.

ÉCHANGES ET CO-CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE

Participants

Elus :

René CANTO, Vice-président aux Moyens Généraux, Couesnon Marches de Bretagne
Yvannick JEUSSELIN, Chambre Régionale d'Agriculture
Guy PAUTONNIER, Vice-Président / Agriculteur, Collectif Bois Bocage 35
Henri RAULT, Vice-président à l'Environnement, Couesnon Marches de Bretagne

Acteurs / Partenaires :

Daniel BELLOIR, Conseil de Développement
Pierric CORDOUEN, Animateur, Collectif Bois Bocage 35
Loïc EVAIN, Référent Transition Écologique, CCI Ille-et-Vilaine
Valérie GAUDIN, Directrice Générale, SMICTOM Pays de Fougères
Frédéric MARCHAND, Responsable Pôle Énergie, Pays de Fougères
Pierre ROUSSEAU, Responsable Pôle Observatoire, Pays de Fougères
Charlotte SIMON, Responsable Pole Énergie et Mobilité, SDE 35

Agents :

Marie ABRIC-LAUTONE, Adjointe à la Directrice Générale Adjointe, Couesnon Marches de Bretagne
Isabelle GAULTIER, Directrice Générale Adjointe, Couesnon Marches de Bretagne
Henri-Pierre ROUAULT, Chargé d'Agroécologie, Couesnon Marches de Bretagne
Florent VENDÉ, Chargé d'urbanisme et mobilité, Couesnon Marches de Bretagne
Claire BLEZO, Chargée de Mission Transition Energie, Couesnon Marches de Bretagne

Secrétaire

Marie ABRIC-LAUTONE, Adjointe à la Directrice Générale Adjointe, Couesnon Marches de Bretagne

Excusés

Elus :

Loïc BATAIS, Élu en charge des Mobilités
Louis DUBREIL, Président Couesnon Marches de Bretagne
Jean MALAPERT, Président, SCOT Pays de Fougères

Acteurs / Partenaires :

Isabelle COURBE, Conseillère Collectivités Locales, GRDF
Pascal GOMBERT, Conseil Commercial, CCI Ille-et-Vilaine
Yannick PETAUT, Conseil de Développement
André PHILIPOT, Chargé d'études, DDTM35
Christophe SARTIN, Chargé d'animation territoriale Chambres d'agriculture de Bretagne

Agents :

Caroline BAGUENARD, Responsable Pôle Aménagement Durable, Couesnon Marches de Bretagne
Claire INGREMEAU, Chargée de Méthanisation, Couesnon Marches de Bretagne

AXE DE TRAVAIL N°1 HABITAT ET BATI ECONOMES EN ENERGIE

- I. TENDRE VERS UN « BOURG IDEAL »
 - ⇒ **Communication et pédagogie pour retranscrire les actions existantes sur CMB**
 - ⇒ **Développement des déplacements doux : plus de flux vers les services et moins de déplacements**
 - ⇒ Favoriser les actions d'autoconsommation collective (dans le cadre de la production d'ENR)
- II. PENSER AUX BATIMENTS DE DEMAIN
 - ⇒ **Réduction des consommations énergétique des bâtiments tertiaire (publics et privés) de 38 %**
 - ⇒ **Utiliser les nouvelles constructions de bâtiments tertiaires (publics et privés) comme support de production d'ENR**
 - ⇒ **Utilisation de 30% d'éco matériaux dans le cadre de rénovation complète des logements**
 - ⇒ 10% d'économies d'énergies sur l'éclairage des ZA (pollution lumineuse)
 - ⇒ Réduction de la consommation d'eau potable (récupération d'eau de pluie)
- III. PREVENIR LA PRECARITE ENERGETIQUE
 - ⇒ **Communication pour les ménages (gestion de la consommation ...)**
 - ⇒ Rénovation de logements sociaux par an (dans le cadre de gros travaux)
 - ⇒ Rénovation partielle de l'ensemble des logements sociaux (petits travaux)

AXE DE TRAVAIL N°2 MOBILITE TERRITORIALE

- IV. ÊTRE EXEMPLAIRE
 - ⇒ **Réalisation d'un Plan de Mobilité Rural**
 - (actions solidarités, et multiservices à destination des usagers...)
 - ⇒ **Télétravail dès que possible, développer la visioconférence**
 - ⇒ **Favoriser le covoiturage, l'autopartage et la réduction de l'autosolisme**
 - Développer la communication aux collectivités (Mairies et EPCI...), aux ménages sur les outils existants (Ouest Go...)
 - Réflexion sur des outils numériques (covoiturage entre collègues/élus, auto-stop organisé, aménagement des aires de covoiturage...)
- V. AMENAGER LES MOBILITES ACTIVES ET DECARBONNEES
 - ⇒ Développer la mobilité active et liaisons douces
 - Développement des infrastructures de mobilités (Partenariat Département...)
 - Développement du vélo, VAE...
 - ⇒ Alternatives des moyens techniques
 - GNV, véhicules électriques ...
 - Échanger avec le Clic et l'ADMR sur les modifications de pratiques
 - Utiliser et développer la livraison à domicile (ex : Super U, dépôt de pain...)
- VI. PROMOUVOIR LA PEDAGOGIE MULTI MODALE
 - ⇒ Quid des navettes avec l'ouverture de la nouvelle ligne du métro de rennes
 - ⇒ « Faire avec » les transports des autres structures (Breizh Go...)

- ⇒ Continuer les échanges entre voisins et compléter par l'assistance de tiers (Taxis, Ambulances...)
- ⇒ Travailler sur la pédagogie, besoin de changer les mentalités et de rupture
- ⇒ Travailler sur l'autogestion par les citoyens pour éviter les solutions coûteuses.
- ⇒ Solidarité entre citoyens et territoires

AXE DE TRAVAIL N°3 AGRICULTURE DE DEMAIN

VII. PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE « BAS CARBONE »

- ⇒ **Inventorier, Accompagner et Renforcer** les démarches de communication sur les actions positives déjà en place de l'agriculture sur le climat (Eco méthane, Bleu Blanc Cœur, bocage, PV Solaire thermique, compost, fertilisation, couverts végétaux, TCS...)
- ⇒ **Accompagner et favoriser l'autonomie des exploitations protection des sols ...**
- ⇒ **Développer et accompagner l' « Elevage laitier bas carbone » [filière ?]**
- ⇒ Question de l'alimentation
- ⇒ Mieux connaître les déjections animales et faciliter la bonne gestion (Groupe de travail, formation petite méthanisation et compostage, ...)
- ⇒ Réaliser des économies de fuel (tracteurs)

VIII. DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

- ⇒ **Développer le solaire PV**
- ⇒ **Diagnostic énergie à la ferme** : 100% des exploitations diagnostiquées d'ici 2025, avec l'appui d'une plate forme multi partenariale « énergie »
- ⇒ Développer la méthanisation territoriale
- ⇒ Accompagner la filière bocage (consommation / production bois œuvre et énergie, plan de gestion bocager)

IX. PRESERVER LA RESSOURCE

- ⇒ **Intégrer le bois local dans les projets d'aménagement** (Bois d'œuvre et énergie) Plate forme labellisation formation...
- ⇒ **Accompagner une démarche d'échange parcellaire et rural**, à l'échelle de 2-3 communes d'ici 2 ans ,initié par CMB et avec des moyens humains dédiés
- ⇒ Valoriser le capital naturel local et sensibilisation générale à la protection de l'eau et de la biodiversité

AXE DE TRAVAIL N°4 ECONOMIE CIRCULAIRE TERRITORIALE VALORISEE

- X. DEVELOPPER LES FILIERES DE PRODUCTION LOCALES
 - ⇒ Ex : Terres de Sources EBR/Rennes
- XI. DEVELOPPER L'UTILISATION RESSOURCES LOCALES
 - ⇒ S'approvisionner en éco-matériaux
 - ⇒ Utiliser le réemploi et les matériaux recyclés
- XII. TENDRE VERS « ZERO DECHETS »
 - ⇒ Favoriser les actions « Zéro Déchets Verts »
 - ⇒ Favoriser le réemploi et les « donneries »
 - ⇒ Accompagner les nouvelles pratiques et les modèles économiques
 - ⇒ Intégrer la thématique air dans les projets

PROJETS EN COURS

- ⇒ Suivi des projets d'éolien (Bazouges, St-Rémi du Plain, Rimou, Tremblay...)
- ⇒ Suivi et mise en place de projet photovoltaïque en toiture sur certains bâtiments communautaires (ESCC, Zone de la croix rouge...)
- ⇒ Projet de photovoltaïque au sol (Zone des bouvreuils à Saint-Hilaire)
- ⇒ Projets de Développement réseaux gaz et chaleur (multi partenariat avec les entreprises du territoire) [Pays de Fougères],
- ⇒ Action d'éducation à l'environnement
- ⇒ (Formation, Animation adultes, scolaires...) [REEPF]
- ⇒ Plan Alimentaire Territorial [Pays de Fougères],
- ⇒ Territoire économe en ressource [SMICTOM Pays de Fougères],
- ⇒ Fonds Chaleur [Pays de Fougères],
- ⇒ Terres de sources [EBR]
- ⇒ Actions internes (éducation à l'environnement, zéro déchets, marchés publics durables...)

LES PROCHAINES ETAPES DE LA DEMARCHE

- ⇒ Élaboration du programme d'action en co-construction lors de la semaine de l'énergie en juin 2019 avec :
 - Les élus et partenaires
 - Les agents en interne
 - Les agriculteurs
 - Les usagers, familles et le Conseil de Développement
- ⇒ Début Septembre 2019 : Dépôt du PCAET fin Août
- ⇒ Fin Novembre 2019 : Phase d'instruction par les services de l'état
- ⇒ Décembre 2019 : Consultation Publique Réglementaire
- ⇒ Mars 2020 : Adoption du PCAET définitif
- ⇒ 2020 – 2026 : Suivi et évaluation du programme d'action